

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21178 - 78ÈME ANNÉE

## 100e anniversaire de la naissance d'un militant syndical et communiste

### **Ary Payet «l'homme de tous les dévouements»**

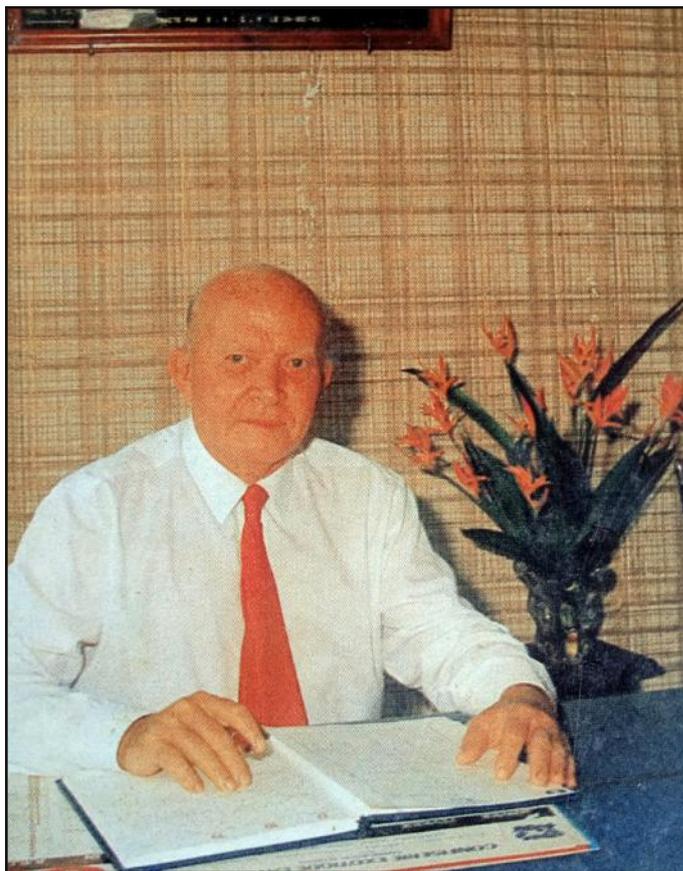
Ary Payet aurait eu 100 ans cette année. Né le 21 février 1923 à Saint-Joseph, il nous a quittés le 12 juin 1989. Il avait 66 ans. « Ary Payet a symbolisé la résistance à la fraude et le combat pour la démocratie dans l'Est de l'île pendant des dizaines d'années.

Militant communiste depuis l'époque du Docteur Raymond Vergès, enseignant syndicaliste et animateur du mouvement laïc, maire de Sainte-Rose de 1983 à 1989, Ary Payet a vécu toute sa vie au service de son peuple. Ses qualités morales, son sens du dialogue, sa fidélité aux idéaux de son Parti en font un exemple vivant pour la jeunesse réunionnaise. », écrivait Témoignages du mardi 13 juin 1989.

C'est à Saint-André qu'Ary Payet va effectuer toute sa carrière professionnelle à partir de 1946, en tant qu'instituteur puis professeur de Collège jusqu'à son départ à la retraite en 1979. Militant syndical, et pendant de nombreuses années dirigeant de la Section de la Réunion du Syndicat National des Instituteurs (SNI), Ary Payet a été aussi militant de la laïcité. Membre fondateur de la FOL (Fédération des Œuvres Laiques) en 1949, il en assurera la présidence de 1960 à 1972. On le sait peu, Ary Payet a aussi beaucoup œuvré pour la promotion du sport à la Réunion. Son implication inlassable, volontaire et désintéressée au sein de toutes ces instances a été unanimement saluée. Ary Payet a été « L'homme de tous les dévouements », dira Eugène Rousse, son ami de longue date, disparu depuis. Mais ce sont son engagement politique et ses 40 années de combat qui ont marqué le plus les esprits.

### **Il a été mêlé à toutes les grandes luttes de son époque**

Militant au sein de la Fédération Réunionnaise du PCF créée en 1947 par le Dr Raymond Vergès, co-fondateur du Parti Communiste Réunionnais en mai 1959, il siégera jusqu'au bout au sein des différentes



instances dirigeantes du PCR. C'est principalement dans l'Est de l'Île, qu'Ary Payet sera au premier plan dans toutes les luttes aux côtés des travailleurs et des plus démunis, et quand il fallait se dresser contre les nervis. Rappelons qu'il a été plusieurs fois agressé.

Sa fidélité inébranlable envers son Parti et sa détermination à se battre pour la démocratie l'avaient conduit devant les tribunaux en 1986 où il était poursuivi injustement avec d'autres camarades, après les graves incidents survenus lors des cantonales d'août 1985 à Saint-André. Et Ary Payet avait courageusement lancé à l'adresse du Président de la Cour d'Appel de Saint-Denis : « Je ne suis coupable d'aucun crime, ni délit. Je suis militant du Parti Communiste Réunionnais. Et si c'est à ce titre que suis condamné, j'en serai fier » ! Finalement, comme ses autres cama-

rades inculpés, il a été relaxé.

Après plusieurs candidatures — dans des conditions extrêmement difficiles — à Saint-André, où il était responsable de la Section Communiste, il est sollicité à Sainte-Suzanne où il devient en 1980, le 2e adjoint de Lucet Langenier qu'il avait accompagné au PCR des années plus tôt. Trois ans plus tard, le contexte politique le conduit à Sainte-Rose où il sera élu Maire en mars 1983. Mais il va connaître une mandature compliquée et agitée, au cours de laquelle il devra

faire face à d'innombrables trahisons et lâchetés. Il en sortira très affecté. Ary Payet s'en ira 3 mois après la fin de son mandat, le 12 juin 1989. Il repose au cimetière de Saint-Joseph, sa ville natale.

Le Plateau Sportif de la Zup du Port ainsi qu'une école à Saint-André, située à La Porte des Salazes, portent aujourd'hui le nom d'Ary Payet.

**Paul Dennemont**

## Levée de l'alerte cyclonique

# Le cyclone Freddy s'éloigne : « Restons tous vigilants aujourd'hui »

Au regard des conditions météorologiques plus favorables ce matin et après concertation avec les services de l'État et les gestionnaires de réseaux, le préfet de La Réunion a décidé de lever l'alerte cyclonique à partir de 8h00.

L'interdiction d'accès aux littoraux de la zone Nord et Nord-Est de La Réunion est également levée à la même heure.

Restons tous vigilants aujourd'hui car les vents et la houle restent conséquents.

Les établissements scolaires, les accueils collectifs de mineurs et les lieux d'accueils de la petite enfance restent fermés pour la journée afin d'évaluer les éventuels dégâts sur les bâtiments.

Sur les axes routiers, la Nouvelle route du littoral a rouvert à 7h dans le sens Nord/Ouest.

La Route du littoral (Ouest/Nord) rouvrira en fin de matinée et deux convois de poids-lourds seront organisés à 8h à 10h.

La RN5 et la route de l'ilet à Cordes à Cilaos sont encore fermées.

Le radier du Ouaki est submergé à Saint-Louis.

Des reconnaissances auront lieu toute la matinée par les services des routes de la Région et du Département et par les communes pour dégager les routes qui seraient bloquées.

Il convient, avant de prendre la route, de se renseigner sur les conditions de circulation et, le cas échéant, de rouler avec prudence pour anticiper les obstacles sur les voies de circulation.

Concernant les réseaux électriques, 25 000 clients ont été impactés par des coupures de courant durant l'épisode cyclonique (Saint-Denis et sud de l'île). Actuellement, 9 000 foyers sont encore sans électricité, principalement dans le secteur du Tampon, mais les techniciens d'EDF sont en cours d'intervention.

Ces coupures d'électricité ont causé l'arrêt de plusieurs stations de pompage, privant l'accès à l'eau potable pour environ 500 foyers (sud de l'île). Un retour à la normale est envisagé à la mi-journée.

L'aéroport Roland-Garros rouvrira au public comme prévu à 10h00, pour une première arrivée à 10h30.

Plusieurs dizaines de personnes (environ 80) ont été prises en charge dans les 55 centres ouverts sur le territoire à titre préventif.

Aucun décès ou blessé n'est à déplorer.

Un bilan des dégâts causés par le cyclone Freddy à la Réunion sera rapidement dressé.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Discours de la présidente du Conseil régional

# 40e anniversaire de la Région Réunion : « bâtir et réussir ensemble », déclare Huguette Bello

**Ce 20 février marquait le 40e anniversaire des premières élections régionales au suffrage universel. Présidente de la Région, Huguette Bello a communiqué un discours sur cet événement. En voici le contenu.**

Le 20 février 1983, les Réunionnaises et les Réunionnais éalisaient pour la première fois au suffrage universel direct leurs conseillers régionaux. Cette date marque l'avènement de la Région comme collectivité territoriale de plein exercice, en application des lois de décentralisation du 2 mars 1982 et du 31 décembre 1982.

Ainsi, les Conseils régionaux de La Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane ont été installés 3 ans avant les Conseils régionaux de France hexagonale, élus en mars 1986. 2 0 2 3

2023 correspond donc au 40e anniversaire de la Région Réunion.

Cet évènement mérite d'être célébré dans sa portée historique. 1983 a en effet ouvert un nouveau chapitre de l'histoire politique de notre île. Une histoire riche sur tous les plans.

Incontestablement, l'ère de la Décentralisation, marqué par l'inscription des Régions dans l'architecture institutionnelle, a donné un nouveau souffle à la vie démocratique et modifié en profondeur les conditions d'exercice de l'action publique.

La célébration de ces 40 ans nous offre ainsi l'occasion de mesurer le chemin parcouru, d'appréhender l'ampleur et la diversité de l'action de la collectivité régionale et de rappeler le rôle joué par la Région Réunion durant ces 4 décennies comme un acteur majeur du changement, du progrès et du développement de La Réunion.

A travers les compétences qui lui ont été dévolues, dans des domaines aussi structurants que la formation, l'aménagement du territoire, les routes et les déplacements, l'économie ou encore la culture, la Région a accompli de grandes réalisations, contribué aux transformations de La Réunion et son action a touché la vie concrète des Réunionnais.

Ce sera aussi l'occasion, à la lumière de ce bilan, de se projeter dans l'avenir, de scruter les défis qui se dessinent et qui orienteront l'action de la Région durant les 10, 20, 30 ou 40 prochaines années. L'avenir de La Réunion, et de la Région est inséparable des mutations et des transitions démographiques, climatiques, économiques, auxquelles est confrontée la planète durant ce nouveau siècle.

Cet avenir nous invite à approfondir la réflexion sur les moyens de valoriser au mieux les atouts découlant de notre triple appartenance à la République française, à l'Union européenne et à notre environnement indo-océanique qui fonde notre identité de région ultrapériphérique.

Il faut connaître le passé pour comprendre le présent et préparer l'avenir. La célébration des 40 ans de la Région conjuguera ainsi le passé, le présent et l'avenir, à travers une programmation d'évènements qui permettront à la population de mieux comprendre et apprécier le rôle et les missions de la Région Réunion.

Une séance solennelle sera organisée fin avril en présence de représentants de l'Etat, de « Régions de France » et des régions d'outre mer, de l'Union européenne et de pays riverains de l'océan indien, pour lancer le coup d'envoi officiel de cette célébration.

Celle-ci se poursuivra tout au long de l'année à travers des conférences, des expositions, des publications et l'organisation d'évènements associant la population.

Dans le contexte actuel lourd d'incertitudes, il est plus que jamais nécessaire de disposer de repères pour tracer un chemin.

Puisse cette célébration rappeler à nos compatriotes qu'ils sont capables de réaliser de grandes choses et leur donner confiance pour bâtir et réussir ensemble, dans la fidélité de l'œuvre accomplie par la Région Réunion depuis sa création.

# Oté

## In sistèm i zoué pou nou ? Non ! Sa i zoué konte nou sa !

Mézami, mi yèmré rapèl azot dé shoz, si zot la pa shanjé, sa i kontinyé pourir sak noute popilassion i fé pou ansorte aèl. Mi yèmré dir azot bande monopol i kontinyé azi pou anpèsh anou trape nout vré dévlopman ékonomik.

Sé konmsa ké mi rapèl in n'afèr la spassé néna bonpé d'tan (1965 par-la) : mi rapèl in zour mwin la parti Tan-Salé pou suiv in lékspèryanss plante pistash avèk motokiltèr. Pou fé luil aprésa, lo bande démontrèr té ziska kontan d'zot é bande zoinalist épi apranti zoinalis lété dakor pou dir ni sava fé noute luil par nou mèm é sa sé in komansman.

L'afèr la foiré pars i paré lo pri luil toudinkou, san ké pèrsone i konpran sak l'arivé, la mète a béssé. Donk té pi rantab fé sa issi La Rényon.

In n'ote afèr sète-la i porte dsi dori. In plantèr la propoze lé z'ote plantèr kann, plante dori dsi in boute zot térin : 200 mète karé par plantèr é sa téi doi sifir pou la konsomassion d'ri in pti famiye. Demoune té kontan, touziss si la pa bate dann do lé z'in-lé z'ote. Mé oila, alé konprande pou koué, lo pri dori la béssé toudinkou é bande plantèr la panss lété pa bon fèr in n'afèr konmsa si sé arienk pou pèrde larzan.

Mi rapèl ossi lizine produi d' toilète sak la fé dann louèst épi téi travaye pa a pèrte, mé néna dézan la désside fèrm sa pars la mézon-mère téi fé pa lo bénéfiss téi doi fé. Bande travayèr la rotrov azot shomèr é la tir in tré dsi léspèryanss.

Mi arète tèr-la, mé sak mwin lé sir sé ké néna in ta avèk in paké lantropriz konmsa, la rouvèr, épi la fèrmé, pars té pli valab d'aprè sak i di fé l'inportassion plito ké la prodikssion... L'inportassion ? Oui sé sak i pèrmète inporte lo travaye demoune déor plito ké pèye lo travaye demoune issi mèm la Rényon.

Mézami mwin lé sirésèrtin demoune va trov mon kozman vag rakonté éksopré pou amontr issi lé pa possib antroprande in bon politik dévlopman. Mèm si sa i aparète azot étranj sa lé vré é sa i amontr sirtou lo sistèm ni viv dodan lé pa étidyé pou noute lékonomi d'prodikssion, mé konte noute lékonomi d'prodikssion. An klèr konte lo dévlopman ékonomik noute péi La Rényon.

A bon antandèr, salu !

*Justin*